

P/3009
23347/2

AIDE mémoire

Publication trimestrielle des Territoires de la Mémoire Numéro 18 - juillet - août - septembre - Liège X

Belgique/Belgie
PP
Liège X 9/1447
Autorisation de fermeture n°9/168

Editorial

S'il est vrai historiquement que les terroristes ont souvent été des musulmans intégristes ou des islamistes comme on les appelle improprement, il est faux, grossièrement faux, de dire que les musulmans intégristes ont toujours été des terroristes. A fortiori, dans le même ordre d'idées, s'il est vrai que les terroristes sont souvent des musulmans intégristes, il est encore plus faux, encore plus grossier et plus injurieux de dire que tous les musulmans seraient potentiellement des terroristes. Cette association hâtive, fautive et banale, risque pourtant bien de ressurgir avec les attentats du World Trade Center et du Pentagone, interprétés par le président américain comme une lutte entre le bien (occidental) et le mal (musulman ou autre). En s'imposant, cette association expéditive nous obligerait à réduire également les autres communautés religieuses à leurs éléments les plus extrémistes, ce qui serait tout aussi absurde.

Dans un tout autre registre, s'il est vrai que les antisémites sont en général antisionistes, c'est-à-dire opposés à l'existence de l'Etat d'Israël, et par voie de conséquence aux pratiques de son gouvernement, il est faux, grossièrement faux, de dire que ceux qui s'opposent à l'Etat d'Israël, les antisionistes, sont systématiquement antisémites. A fortiori, dans le même ordre d'idées, s'il est vrai que les antisémites sont souvent antisionistes, il est encore plus faux et plus grossier de dire que ceux qui critiquent certaines pratiques du gouvernement israélien (sur les questions palestiniennes notamment) seraient antisémites. Cette association expéditive vise en fait un objectif particulier : faire en sorte que l'on considère comme un seul homme les Juifs et les Israéliens, et donc les Juifs en général et la politique du gouvernement d'Ariel Sharon en particulier. Dans ce contexte en effet, celui qui méprise l'ancien soldat pour sa carrière et ses décisions militaires devient de facto antisémite, et la boucle se voit ainsi définitivement bouclée, ne laissant pas de place dans ce raisonnement pour un Juif opposé ou en désaccord avec le gouvernement d'Ariel Sharon, à moins d'être un Juif antisémite... L'antisémitisme a plongé l'humanité au plus bas de son histoire, c'est suffisamment grave pour éviter de faire l'amalgame entre l'antisémitisme d'une part et la condamnation de certaines pratiques du gouvernement israélien d'autre part.

Aujourd'hui la souffrance effective des Palestiniens (conditions de vie misérable), des Israéliens (attentats à répétition) et des Américains (destruction du World Trade Center), entre autres peuples et événements d'actualité - le peuple Afghan vit dans la misère la plus totale -, encourage une observation et une analyse sommaires du monde contemporain et de sa complexité. L'horreur, la douleur et l'incompréhension exigent des réponses rapides, et donc rudimentaires, avec des principes simples et des oppositions binaires à tout bout de champ (bon/mauvais, fort/faible, etc.) pour finalement mener à une vision manichéenne de l'histoire et de ses principaux acteurs. Dans ce contexte, les leaders belges et européens devraient être suffisamment extérieurs à ces souffrances pour tenter de faire triompher le bon sens sur le ressentiment, et la justice sur la violence et la vengeance, ce qui nous éviterait à tous une hiérarchie entre les bons et les mauvais morts. ■■

Jérôme Jamin

1 Voir Le régime des Talibans par Brigitte Piquard dans le numéro 17 d'Aide-mémoire en page 5.

Les Territoires ont soutenu le Congrès Européen Citoyen de septembre 2001.

Lutter pour la tolérance et les droits de l'Homme :

- c'est résister à la violence économique
- c'est se battre pour une réglementation du commerce
- c'est militer pour une mondialisation "sociale" soucieuse des droits humains.

Ph. M.

DÉFICIT DÉMOCRATIQUE À GÈNES

Même s'il s'agit peut-être d'un pur hasard ou d'un simple concours de circonstances, il est néanmoins contrariant de ne pas faire un lien entre la composante d'extrême droite du gouvernement de Silvio Berlusconi et la répression d'une violence inouïe qui s'est abattue sur les manifestants pour une autre mondialisation réunis à Gênes en juillet dernier. Il est assurément difficile de ne pas associer le discours répressif, autoritaire, sexiste et xénophobe de Gianfranco Fini, d'Umberto Bossi et dans une moindre mesure de Silvio Berlusconi, aux multiples tortures et humiliations infligées par la police

dans les casernes de Gênes. N'ayons pas peur des mots ! Obliger de jeunes manifestants (filles et garçons) à rester debout le corps en sang, front contre

le mur, des heures durant, dans leurs propres excréments, aux rythmes des coups de matraques et des champs mousliniens, c'est de la torture ! Et les témoignages sont légion ! Dans le même ordre d'idées, même s'il revient plus à l'historien qu'au citoyen de juger de l'opportunité de l'usage du qualificatif " fasciste " pour décrire le gouvernement italien, il ne faut pas être un érudit pour réaliser et affirmer que les pratiques de la police de Gênes étaient bel et bien des pratiques fascistes. L'un va sans l'autre, des agissements de type fasciste peuvent apparaître sous la tutelle d'un gouvernement pour qui ce qualificatif ne

1 Voir à ce sujet l'interview de Jean-Michel Leclercq en page 4 et les centaines de témoignages réunis sur le site français d'Independent media center : www.france.indymedia.org

DEVENEZ MEMBRE !

" Ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre ! "

Merci de soutenir notre action. La carte de membre de l'asbl " Les Territoires de la Mémoire " procure un tas d'avantages. Elle est adressée aux personnes en règle de cotisation pour l'année en cours. Si vous n'êtes pas encore en sa possession ou si elle n'est pas collée à côté de cette annonce, vous pouvez adhérer en versant un montant minimum de 250 BEF (6,20 €) au compte n° 096-2198140-44 avec la mention " Cot 2001 " .

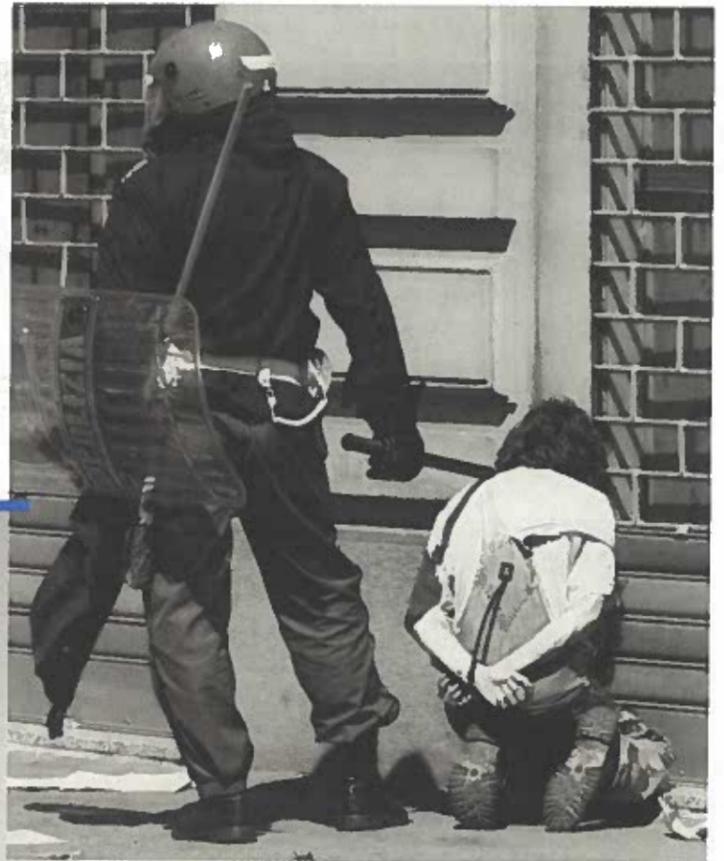


Photo : Agence Belga

serait pas approprié. Mais encore une fois, même si un lien n'implique pas systématiquement un lien de causalité, la relation entre la composition du gouvernement de Berlusconi et les violences policières à l'encontre des manifestants à Gênes est déconcertante. Il n'y a pas de doute sur ce sujet, et ce n'est pas la chose la plus facile à accepter !

Si l'on écarte de l'analyse l'influence des quelques éléments extrémistes au sein des forces de police, des inévitables nostalgiques de Mussolini et autres militants et sympathisants d'Alleanza Nazionale et de Lega Nord, il est possible de donner quelques éléments d'explication pour comprendre la violence inouïe et généralisée des policiers à Gênes. De façon très générale, il convient d'abord de constater que toutes les manifestations " contre " la mondialisation - ou plus exactement pour une autre mondialisation - ont fait l'objet ces dernières années d'une stigmatisation et d'une diabolisation sans comparaison avec les autres rassemblements de masse qui animent le quotidien des grandes capitales occidentales depuis des dizaines d'années. Seattle (3 décembre 1999), Washington (16 avril 2000), Nice (6 décembre 2000), Göteborg (15 juin 2001) et Gênes (20-22 juillet 2001) entre autres événements (une douzaine au total) ont révélé à quel point ce type de revendications, quelle qu'en soit la pluralité d'ailleurs, était impopulaire dans les cercles du pouvoir, politique et médiatique (presse quotidienne et télévision). Il a effectivement fallu attendre longtemps, très longtemps, pour que les caméras se détournent, très partiellement, des violences et des casseurs afin de privilégier, timidement, les motivations concrètes des organisateurs, syndicats, Attac et autres associations confondues. La diabolisation à l'œuvre chez les faiseurs d'opinion a rendu ce mouvement peu sympathique aux yeux de la population et de la police et révélait du même coup la connivence entre journalistes et hommes de pouvoir un peu partout en occident.

A la diabolisation du mouvement et à sa stigmatisation s'est ajoutée la composition

page deux



page une



» DÉFICIT DÉMOCRATIQUE À GÈNES (SUITE)

réelle du gouvernement de Silvio Berlusconi et la distribution des compétences ministérielles entre Fini, Bossi et Berlusconi au sein du Pôle des Libertés. On comprend en effet aisément que la police se soit sentie libre de ses actes avec entre autres personnalités un vice-président et un ministre de la Justice respectivement leader incontesté d'Alleanza Nazionale et membre éminent de Lega Nord. Les discours musclés de ces

deux individus ne laissent aucun doute sur leur goût de la répression et de la toute-puissance policière et n'ont pu à ce titre que réjouir la hiérarchie policière. Dans les faits, un soutien d'envergure de la part du ministre de tutelle signifie le classement sans suite des plaintes à l'encontre de la police, des moyens plus conséquents pour les tâches quotidiennes, une survalorisation des principes hiérarchiques et de l'autorité en général, des

salaires plus élevés, la répression au détriment de la prévention, etc. A Gênes, ce soutien était total comme en témoigne la présence du vice-président du Conseil et chef d'Alleanza Nazionale, Gianfranco Fini, dans les locaux de la police au moment de la répression policière. Il "aurait donné aux policiers le sentiment d'être couverts quoi qu'il arrive" écrivait à ce sujet un journaliste du Monde. ■■

Chers lecteurs, vos remarques, questions et critiques sont à adresser par courrier postal ou par e-mail à Jérôme Jamin - Les Territoires de la Mémoire, boulevard d'Avroy, 86 à 4000 - LIÈGE / jerome.jamin@skynet.be

J.J.

2 Le Monde, 8 août 2001, p.2.

Le mime : pour renouveler la pédagogie de l'univers concentrationnaire et de la Shoah.

Depuis 1992, la Ligue de l'Enseignement, régionale de Liège, inscrit une partie de son action dans le cadre de la lutte contre l'extrême droite et le racisme récurrents. Elle organisa, pendant plusieurs années, des rencontres entre les jeunes et des survivants d'Auschwitz. C'est donc assez naturellement qu'elle fut amenée à travailler avec les "Territoires de la Mémoire" en réalisant un dossier d'accompagnement au Parcours symbolique dans l'univers concentrationnaire de la deuxième guerre mondiale. Elle souhaiterait poursuivre sa sensibilisation en proposant une animation qui prolongerait le Parcours symbolique et en compléterait le témoignage oral par une expression muette susceptible de donner une nouvelle dimension à l'émotion : le mime.

Le caractère fondamentalement intransmissible de l'expérience concentrationnaire et génocidaire nous suggère, pour en perpétuer la mémoire, de transférer le témoignage dans une dimension où la souffrance peut trouver une expression susceptible de perpétuer l'émotion devant l'indicible. S'il est vrai que la parole pervertit, dès l'origine, l'essence et l'intensité de l'expérience vécue, s'il est vrai que l'image pâtit d'une banalisation irréversible dans le flux de violence et d'horreur quotidiennes que nous rapporte la réalité d'autres massacres et de nouveaux génocides, il reste à chercher un nouveau mode d'expression complémentaire. Pourquoi, dès lors, ne pas faire témoigner le corps à propos de l'offense absolue qui lui a été faite en vue d'attenter à la dignité d'Homme ? A cette motivation d'ordre philosophique s'ajoute la disparition progressive et inéluctable des derniers témoins de ce qui demeure, pour l'Occident, la plus grande horreur du siècle. Le moment est proche où plus personne ne pourra dire : "Cela a été, je l'ai vu, c'est à moi que c'est arrivé."

Ainsi, alors même que toutes les leçons d'Auschwitz n'ont pas été tirées nous risquons de tourner cette page terrifiante de notre histoire. Il reste beaucoup à

comprendre du nazisme qui se situe à l'aboutissement de deux tentations du XX^e siècle passées à l'acte : le totalitarisme comme perversion inhérente à la démocratie libérale et un racisme paroxystique avec ses deux alternatives poussées à l'extrême, l'exclusion d'abord et l'extermination génocidaire ensuite.

Comprendre Auschwitz est une nécessité absolue si nous voulons maîtriser les enjeux difficiles d'un temps où la tentation totalitaire demeure le danger principal – puisqu'essentiel – pour nos démocraties. Un temps où nos sociétés atomisées par le conformisme des égoïsmes – un individualisme forcené – doivent réapprendre à créer du lien social et de la solidarité sous peine de sombrer dans la massification de l'humain par l'exclusion de tous ceux à qui nous refuserons la même dignité d'être. Qu'ils soient chômeurs, sans papiers, SDF ou réfugiés, les exclus d'aujourd'hui ne doivent pas nous faire oublier nos démons de toujours : l'antisémitisme récurrent, le mépris des cultures nomades qui heurtent notre bonne conscience de "propriétaires" de la terre que nous occupons, la peur de tous ceux qui pourraient nous "voler" notre confort en revendiquant des droits qui sont les nôtres et que nous hésitons à partager. Il faut se garder aussi

des fantasmes de pureté et de domination, du rêve de toute puissance qui refuse, par nature, d'intégrer la notion de limite. Comprendre Auschwitz c'est tout cela et plus encore.

Nous espérons apporter un souffle nouveau à la pédagogie de l'univers concentrationnaire et de la Shoah grâce à la richesse expressive du mime qui devrait constituer un complément idéal et ressource aux témoignages oraux et visuels du Parcours symbolique. Avec le mime, nous atteignons un niveau d'abstraction et de symbolisme porteur d'émotion et vecteur d'universalité. En travaillant les thèmes de la déshumanisation, mais aussi de la résistance, le mime peut rendre sensible l'indicible et s'adresser à tous sans obstacle linguistique, sans limitation géographique : c'est à toutes les victimes et de tous les résistants, à tous les humains qu'il "parle". ■■

Jeanne Bolland,

Permanente de la Ligue de l'Enseignement - Régionale de Liège

Francisco Bassignana est un artiste mime né au Chili, où il a passé vingt ans de sa vie, qui travaille actuellement en Pologne.

La Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente lui a demandé de produire un cycle de vingt représentations d'une durée de 30 minutes qui auront lieu les 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 novembre 2001 à raison de deux séances par jour : le matin vers 10.00 heures et l'après midi à 14.00 heures. Seize séances seront présentées avant la visite du parcours symbolique du

centre d'Education à la tolérance et à la résistance à des classes de 25 élèves maximum entre 12 et 15 ans. Elles seront conçues comme une préparation complémentaire et préparatoire au Parcours symbolique et à une séance cinématographique sur les extrémismes contemporains et leur filiation au nazisme.

Quatre séances seront réservées à un public adulte les mercredis 21 et 28 novembre à 20.00 heures et les vendredis 23 et 30 novembre à 18

heures. Elles seront suivies d'un échange entre l'artiste et le public. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez vous adres-

ser à la permanence de la Ligue de l'Enseignement (04/223 20 20) ou au secrétariat des "Territoires de la Mémoire" (04/232 01 04). ■■

ÉCOLE SANS RACISME

Propose aux groupes scolaires du fondamental et du secondaire une panoplie impressionnante d'outils pour combattre efficacement le racisme et la xénophobie. Les établissements scolaires peuvent obtenir le label "Ecole sans racisme" en adhérant à une charte. ■■

Contact :

Ecole sans racisme, rue des Alexiens, 37 - 1000 BRUXELLES - Tél. : 02 / 511 16 36 - Fax : 02 / 503 37 40 - e-mail : sizr-esr@glo.be - http://users.glo.be/sizr-esr

DEXIA

Banque

Ils sont à votre disposition
tous les jours
de 9 à 13 h.
et de 14 à 16 h 30.
Le samedi de 9 h. à 12 h.

Jean-Pierre Hupkens et Henri Spruyt
directeurs de l'agence
Liège - Centre
vous accueillent
dans l'un de leurs cinq points de vente :

Place du Marché 04/ 232.27.10

Outremeuse 04/ 344.94.10

Chiroux 04/ 230.54.90

Saint-Léonard 04/ 228.80.40

Sauvenière 04/ 232.46.80

Le mot du Président

Informé, expliquer, s'impliquer. Trois verbes. Trois choix d'attitude. Trois volontés de comportement et d'action. Qui peut ? Qui pourrait aujourd'hui s'abstenir d'y adhérer ?

A mon avis, personne. A moins de renoncer à protéger les jeunes des dangers multiples qui pèsent si lourdement sur leur présent et qui hypothèquent si gravement leur avenir.

Il est commode, bien sûr, de s'en remettre à ceux dont c'est le métier, du soin d'informer. Hélas, nous constatons avec une tristesse mêlée de révolte et de rage que des omissions quasi générales entachent l'information, de façon sélective bien sûr. Un exemple tout récent : l'inauguration du musée "Mussolini", dans la maison qu'a habitée le "Duce" n'a été relatée, à ma connaissance, que dans peu de médias (citons les quelques minutes d'un JT de France 2 et un article du Vif/l'Express du 17 août dernier). Et pourtant, il n'y avait pas que les murs de la villa, les meubles, les portraits à voir... Il y avait les convives, jeunes et vieux qui banquettaient, réaffirmant avec force leur fidélité à Mussolini et à son programme, à son action, se proclamant fascistes aujourd'hui et fiers de l'être...

On croit rêver. Comment comprendre et accepter le tonitruant silence des médias et de tant de responsables politiques ?

Informé, expliquer, s'impliquer. C'était facile à faire, pourtant. Pourquoi ne pas rappeler comment se fit l'arrivée au pouvoir de Mussolini ? Pourquoi taire la chasse aux démocrates, qui dura aussi longtemps que le régime, les crimes politiques, la participation, aux côtés de Franco à l'écrasement de la République espagnole, l'alliance avec l'Allemagne nazie, qui comportera la guerre avec la France en '40, et l'envoi de divisions sur le front russe ?

Expliquer... Qui peut expliquer aux jeunes ce que fut ce passé ? A cause de quels engrenages, de quelles compromissions, de quelles lâchetés il fut possible ? Qui peut expliquer aux jeunes ce que fut la résistance à ce régime, et de quel tribut les démocrates italiens payèrent leur engagement ? Qui pour-

rait le faire ? Qui devrait le faire, sinon ceux dont c'est le métier, la responsabilité, à savoir le monde politique et le monde de l'information ?

Mais adopter cette attitude, ce serait déjà s'impliquer... Et s'impliquer comporte toujours un risque... Risque de déplaire... A ceux qui n'ont plus envie qu'on les place face à des problèmes dérangeant leur quiétude, à ceux qui supportent mal que l'on ressuscite un passé gênant... Risque de déplaire à ceux qui, au nom du "réalisme", ne veulent pas heurter, froisser l'Italie de Berlusconi, de Fini et de leurs alliés fascistes, en dénonçant des filiations, des similitudes qui traversent le temps... Risque de déplaire à ceux qui, déformant le projet d'une Europe unie dans la défense des droits de l'Homme, acceptent de faire une autre Europe, ignorante de nos valeurs. Après avoir, au prix de quelles contradictions politiques, "normalisé" nos relations avec l'Autriche où le parti de Jorg Haider

partage le pouvoir, les gouvernements démocratiques n'ont-ils pas déclaré, au lendemain des élections italiennes, qu'aucune mesure, fût-elle symbolique ne serait prise à l'encontre de l'Italie de Berlusconi, Fini et consort ?

S'impliquer ? Il est bien plus confortable, d'aller sans état d'âme, en Autriche, ou aller prendre le soleil en Italie, à Gênes, par exemple, où l'ordre règne...

Informé, expliquer, s'impliquer. Les Territoires de la Mémoire ne se déroberont jamais à ce triple devoir. Ils l'accompliront en toute indépendance, en toute liberté, avec l'aide de tous ceux qui partagent leur fidélité aux combats d'hier, leur engagement dans ceux d'aujourd'hui, et la volonté de construire un avenir dont ils n'auront pas à rougir devant ceux qui le vivront. ■■

Charles Colin

Résiste !

Résiste ! C'est le fil conducteur qui s'inscrit en filigrane dans les deux expositions conjointes qui seront présentées au public à la fin de cette année 2001. C'est un simple mot qui est un appel à la vigilance et à l'action et qui aujourd'hui comme hier constitue le témoignage du refus de toutes les entreprises humaines qui portent atteinte à nos libertés fondamentales. Résister est une attitude qui n'a pas seulement une signification d'opposition à ce qui ne peut être toléré, c'est également un devoir de chacun pour défendre une éthique humaniste et les valeurs démocratiques qui la sous-tendent.



"Je vous tisse un linceul", une exposition de certaines œuvres de l'artiste Rosemarie Koczý et "Triangles rouges", la première exposition des Territoires de la Mémoire : deux approches complémentaires et très différentes (outsider art et didactisme) qui se côtoient pour délivrer un message commun : le devoir de mémoire doit contribuer à sensibiliser les générations à venir à la résistance agissante. Loin d'être une démarche passéiste, ce message conforte la volonté de mener une véritable démarche éducative durable.

Il s'agit de deux expositions qui autorisent une exploitation du souvenir novatrice et originale faisant appel à deux médias suscitant des réactions et des émotions très différentes.

La présentation conjointe des deux expositions aborde et rassemble deux facettes trop souvent dissociées de la machine d'extermination nazie : la Shoah, génocide concernant les personnes juives considérées comme des sous-hommes à exterminer sans réserve et l'élimination systématique de tous ceux qui adoptaient une attitude de résistance au nazisme. Ces deux facettes traduisent avec beaucoup d'objectivité la réalité historique. Faut-il rappeler que dans cette machine de mort, c'est l'idée même de la négation de l'Homme et du principe d'altérité qui est mise en œuvre. C'est l'exclusion de ce qui est différent et anéantir l'identité profonde des individus.

Le travail de mémoire est complexe et difficile. Il n'est pas évident de concevoir des outils très efficaces qui permettent de traduire le

souvenir en prise de conscience de la réalité d'aujourd'hui et en perspectives pour un avenir plus respectueux des valeurs sociales et de l'individu. Dans le cadre d'une pédagogie de la mémoire capable de contribuer à des évolutions positives pour l'Humanité, il importe de varier les sources et les façons d'aborder les traces du passé. Chaque individu est sensible à des sollicitations médiatiques qui lui appartiennent en propre. Les deux expositions présentées répondent parfaitement à cet impératif éducatif.

D'une façon générale, l'art porte en lui une symbolique très forte. Cette approche de la réalité est très porteuse en terme de possibilité d'identification à un univers qui reste inconnu par la plupart des jeunes. En particulier, l'outsider art est de nature à toucher un public de non-initiés puisqu'il s'apparente pleinement à la création autodidacte populaire.

Enfin, les deux expositions affirment une vocation à la fois historique et pédagogique. Elles nous rappellent ce que l'actualité nous montre au quotidien avec les résurgences nombreuses et multiformes des mouvements et régimes liberticides. ■■

Ph. M.

"Je vous tisse un linceul" et "Triangles rouges"
Au Musée d'Art Moderne de Liège (la MAMAC)
du 30 novembre 2001 au 13 janvier 2002

Triangles rouges

Aux côtés de toutes les autres "catégories" des populations et groupes humains soumis à l'implacable élimination mise en œuvre par Hitler et ses sbires, tous ceux qui ont été forcés d'afficher le "Triangle rouge" occupent également une place très importante dans le contexte du deuxième conflit armé mondial. Ils symbolisent le refus de se soumettre, la transgression à ce qui est arbitrairement imposé et la désobéissance... autant d'attitudes "risquées" mais profondément ancrées dans la sauvegarde de nos libertés.

Le visiteur sera amené à parcourir quatre espaces qui "racontent" la résistance au travers d'une double préoccupation : une mise en situation thématique des "Triangles rouges" et la présentation chronologique de faits historiques significatifs.

La montée des fascismes, la résistance, l'univers concentrationnaire et le devoir de mémoire (hier, aujourd'hui et demain)... quatre univers éclairés par le regard d'un résistant qui fait figure de témoin privilégié de son temps. Chacun, individuellement, est invité à entrer dans la vie de ce personnage central. A la fin de ce voyage, un acte symbolique de résistance est proposé à chacun.

Le sommet du G8 organisé à Gênes en juillet dernier s'est soldé par trois journées de violentes manifestations qui ont causé la mort d'un jeune homme de 23 ans, blessé près de 500 personnes et révélé de telle sorte des violences policières peu habituelles au sein de l'Union européenne.

LES VIOLENCES POLICIÈRES À GÈNES

Entretien avec Jean-Michel Leclercq

Un non-aligné, manifestant à Gênes

Jérôme Jamin : Jean-Michel Leclercq, on a beaucoup parlé dans la presse de violences policières démesurées au regard du pacifisme de la plupart des manifestants, on a même évoqué des connivences entre les casseurs les plus durs et certains policiers. Vous étiez sur place, qu'en pensez-vous?

Jean-Michel Leclercq : On a pu voir énormément de choses dans "la" presse. Quelle presse? Celle qui titrait sur des "cagoules noires" devenues figures de barbarie et de délinquance par la magie photographique? Celle (très rare) qui mettait l'accent sur l'importance d'un mouvement populaire défiant d'honteux dirigeants? Celle qui dénonçait les particularités de la police fasciste de l'Italie de Berlusconi et Fini? Celle qui dénonçait l'ordre libéral et sa force de frappe policière? Ou celle qui voyait dans les manifestants les ennemis des pauvres, des gosses de riches névrosés irresponsables et dangereux? Je ne sais pas qui a retenu quoi de Gênes, quelle version des faits. C'était si grand et il y a eu tant d'événements, tant d'interprétations... Mais je peux vous dire ce que j'ai vu et compris de Gênes et de ses violences. Oui, j'ai vu des carabinieri et des policiers charger une place, la Piazza Manin, remplie de pacifistes (groupes chrétiens, familles...). On s'était retranché là, avec le groupe dans lequel j'étais. C'était à ce moment-là, le seul lieu encore exempt de conflits. Pourtant les gaz ont soudain commencé à pleuvoir. C'était la panique et j'ai couru, en voyant des gens se faire tabasser à quelques mètres de moi... Revenant plus tard Piazza Manin, j'ai alors entendu des témoignages sur ces jeunes filles aux mains peintes en blanc en signe de paix, frappées avec une violence extrême. Et d'autres aussi, des gens du Pink Group auquel j'ap-

partenais, tabassés ou arrêtés. Tous frappés au hasard, lors d'une intervention policière pour "contrôler" un groupe de "casseurs". D'après les témoignages, la police suivait ce groupe de black dans ses destructions depuis plus d'un kilomètre... S'ils voulaient les contrôler, n'auraient-ils pu les intercepter avant la Piazza Manin ou après, vu qu'ils ne faisaient que la traverser? Mais non, le moment choisi comme le plus propice pour intervenir et faire "régner l'ordre" a été

quand le black block traversait une foule. Et des dizaines de personnes, n'ayant même provoqué personne, ont été clairement attaquées sans raison par la police. Or les témoignages de toutes les manifestations concordent... partout des groupes de black blocks, ou du moins groupes "plus violents" que d'autres, ont servi de prétexte à refouler les manifestations, à asperger de gaz et à frapper dans le tas. C'était une aubaine pour une stratégie policière cherchant à casser et discréditer tout un mouvement. C'est du moins comme cela que je l'interprète. Car, selon la police, la foule "couvrait" les casseurs! La police est-elle aussi bête? Comment des manifestants oseraient-ils livrer d'autres manifestants à une police qui jouait la démonstration de force, narguant sans cesse les foules en exhibant ostensiblement armes, boucliers, fourgons et hélicoptères?

JJ : Si on ne peut pas parler de police ou de régime fasciste, peut-on parler de pratique fasciste?

Jean-Michel Leclercq : Je n'ai pas envie d'accuser les policiers en tant que tels, même si les témoignages de comportement de défoulement fasciste dans les commissariats et prisons donnent la nausée (torture sans même poser de questions, humiliation, menaces de viol, chants mussoliniens, porte ouverte à tout qui voulait un peu se défouler...). Je les vois plutôt comme des petits soldats, jouets d'une stratégie de tension, stratégie cherchant clairement à briser l'élan de contestation en créant d'une part des affrontements et d'autre part de la confusion. Tous les manifestants ne sont bien sûr pas non-violents au sens strict. Mais la violence que pratiquent les fameux black blocks est avant tout symbolique : destruction de banques et d'autres symboles de pouvoir (ce qui n'exclut pas les

"bavures", telles des petites voitures). D'une certaine manière, ils se considèrent comme une réelle armée de résistance (tels des résistants au nazisme il y a 60 ans de cela). Et ils sont prêts à se défendre et même à se battre en cas d'intervention policière : avec des bâtons, des cocktails molotov... Ils combattent la

police en tant que symbole et bras violent du pouvoir. On peut ne pas être d'accord avec leur stratégie, mais ce ne sont pas non plus, comme on essaie de le faire croire, de dangereux salauds.

JJ : Plutôt que de contenir les manifestants, il s'agissait donc véritablement de casser le mouvement?

Jean-Michel Leclercq : Etre partout, charger les manifestants au moindre écart, les harceler, briser leurs intentions clairement définies (les forces de l'ordre disposaient d'information sur tous les groupes de manifestants, sur leur rapport à la violence... et pouvaient savoir qui ne répondrait pas à leurs coups). Mais comment ne pas attirer de la sorte la colère de ceux qui veulent montrer que l'on peut être plus fort que l'oppression?

L'attitude de la police appelait la violence, pour ensuite utiliser cette violence comme prétexte à d'autres violences et noyer la contestation dans la confusion des affrontements... C'est dans cette escalade que quelqu'un est mort. Pour ce qui est des liens entre casseurs, extrême droite et police, il est vrai qu'il y a beaucoup de témoignages en ce sens. Mais la question est complexe. Il est certain que les groupes fascistes aiment à s'intégrer aux manifestations de gauches pour semer la violence et inciter à l'état policier fort. Et on peut se dire qu'il est possible que des policiers jouent au même jeu. Mais cela ressemble tellement à l'incendie du Reichstag, que je n'ose y croire avec trop de conviction. Même s'il y a de quoi craindre le pire après tout ce qu'il y a eu à Gênes. La police peut également infiltrer les "casseurs" pour les observer et les fichier (en vue d'une brigade européenne anti-émeute?). Elle peut aussi les regarder détruire, ne pas les charger et préférer charger les foules pacifiques par simple peur : il est moins dangereux de frapper quelqu'un qui vous implore, les genoux à terre,

que quelqu'un qui vous attend avec un bâton. Mais ces rumeurs de liens entre police, extrême droite et black block (et autres autonomes) jettent également la confusion et la crainte au sein du mouvement. Si la majorité des manifestants se met à craindre ceux qui se présentent comme le bras armé de leur révolte, ceux qui sont prêts à faire front avec la police pour l'empêcher de charger la foule (technique qui n'a pas marché, il faut le dire, à Gênes), la méfiance aura germé et pourra s'étendre à d'autres pans de la constellation "Seattle". C'est en outre la voie ouverte aux déclarations demandées par les gouvernements incitant les ONG à se "désolidariser" des "casseurs". Désolidariser, le mot dit bien ce qu'il veut dire. Après deux jours d'affrontements et de manifestations brisées, la situation à Gênes ressemblait parfois à ces vieux films de guerre, où en pleine panique, c'est chacun pour soi, où tout le monde se méfie des actes d'autrui. Dans la violence, germe ce doute. Et dans chaque responsable des groupes de contestation, on se met alors à voir un policier qui peut être nous tend un piège. L'espoir caressé d'une révolte belle et fraternelle en prend un sérieux coup.

Heureusement, après Gênes, ceux qui y étaient ont témoigné. Et en observant tout type de déclarations, il y a peut-être moyen d'y voir un peu plus clair. Mais cela n'est pas facile. La violence a passé sous silence toutes les revendications et critiques prononcées par la foule de manifestants. Or, selon moi, c'est la seule chose qui compte. ■■



Avec le soutien de

CGSP

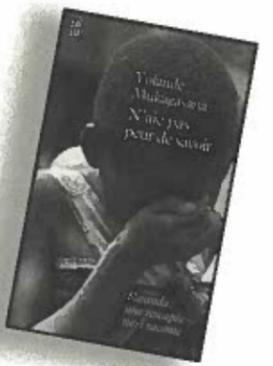
ENSEIGNEMENT
Régionale de Liège

Place Saint-Paul 9-11 à 4000 Liège
Tél. : 04 221 97 68



page quatre

Une rescapée tutsi raconte



6 avril 1994. *Qu'est mon pays devenu ? Mon petit pays, mon Rwanda tant aimé*¹. Yolande Mukagasana est une femme heureuse. Mère de trois enfants, mariée depuis 16 ans avec son tendre amour Joseph, elle vit entre une famille unie, sans problème, et son travail d'infirmière. Elle est comblée même si comme beaucoup d'autres elle mène son existence en feignant d'ignorer la menace " historique " qui pèse sur elle et ses semblables au sein de la minorité tutsi.

Minorité jugée responsable par la majorité Hutu de tous les malheurs du Rwanda et à l'origine de plusieurs massacres collectifs depuis 1959. Le régime est corrompu jusqu'à la moelle, et depuis longtemps, mais ce n'est pas si grave, c'est le cas de beaucoup de régimes politiques en Afrique et dans le monde. Ce qui est grave pour Yolande, ce qui est unique et terrible en quelque sorte, c'est que ce

de se laisse convaincre par son mari de ne pas emmener sa famille à l'étranger et de rester au Rwanda. Mais le 6 avril, tout bascule, le président Habyarimana est assassiné et les coupables sont vite désignés : ce sont les Tutsis, l'ethnie minoritaire, auxquels s'ajoutent tous les opposants politiques hutus considérés comme des "traîtres" à la cause ethnique. La radio lance des appels aux meurtres, les Hutus attrapent leurs machettes et se mettent à traquer les Tutsis. En quelques

dû vivre tout cela, puisque mes enfants ne sont pas avec moi. Mes enfants, mes pauvres enfants, pardonnez-moi d'avoir échappé aux massacres².

plus ni pauvres ni riches. Il n'y a qu'un peuple abandonné qui cherche dans le ciel le miroir de sa tristesse³.

" Ce n'est pas l'O.N.U. qui a tué mes enfants, mais c'est l'O.N.U. qui les a laissés mourir. " p.103

régime va préparer et planifier l'extermination d'une partie du peuple rwandais : Je le sais. Tous les Tutsis le savent. Les gouvernements occidentaux le savent, la France, la Belgique, l'O.N.U. aussi. Mais tout le monde feint de ne pas savoir. Même les Tutsi ne veulent pas y croire. Moi-même je ne veux pas y croire⁴.

Malgré les tensions qui règnent dans son pays et ses craintes grandissantes, Yolande

jours, Yolande voit son mari assassiné et ses enfants disparaître, elle échappe de justesse au massacre et pendant 3 mois mène une existence de fugitive. Est-il vrai que cette guerre a eu lieu ? Est-il vrai que ce génocide a eu lieu ? Est-il vrai que j'ai été traquée dans la brousse, que je me suis cachée onze jours sous un évier, que le colonel Rucibigango voulait me violer, ... Je ne sais plus si j'ai vécu tout cela ou si j'ai fait un rêve. Mais où sont mes enfants ? Oui, j'ai

Bien plus qu'un simple témoignage, l'ouvrage de Yolande Mukagasana est un cri de douleur, un appel à la justice. A travers son expérience, on réalise rapidement que son histoire n'a rien d'exceptionnelle, elle est la douleur d'un peuple tout entier, massacré sauvagement en quelques semaines seulement. Chaque rescapé se souvient, la peur, la douleur, la mort, la haine, et puis l'incompréhension face à ce massacre, la honte envers la nature humaine.

Tout au long de son expérience, Yolande nous livre ses états d'âme, le plus profond d'elle-même, ses moments de folie, de désespoir, son impossibilité à faire le deuil de ses enfants et de son peuple. Après les semaines tragiques pour échapper à la mort, son témoignage s'achève sur un nouveau défi : faire apparaître la vérité et les responsabilités, dénoncer le silence de la France, de la Belgique et montrer au monde le massacre " programmé " d'un peuple tout entier. ■

Comment comprendre une telle cruauté ? Comment les Hutus ont-ils pu devenir des assassins ? Pourquoi la division d'un peuple ? Pourquoi la haine qui poussa les amis à s'entre-tuer, les familles à se diviser ? Un jour, lorsque le massacre est terminé : ...il n'y a plus ni Tutsi ni Hutu, il n'y a plus ni paysans ni intellectuels, il n'y a

Florence Gresse

1 Yolande Mukagasana, *N'ai pas peur de savoir*, Editions J'ai lu, Paris, 2000, p.11.
2 Idem.
3 Idem p.201.
4 Idem p.145.



Réalité brute

Sur la compétence universelle¹

Le procès Rwanda

Le 17 avril dernier, quatre accusés comparaissent libres à la cour d'assises de Bruxelles, ils doivent répondre de crimes de droit international liés au génocide rwandais et sont poursuivis pour avoir participé par des écrits, des paroles, des gestes et des abstentions d'agir à des assassinats dont le nombre de victimes n'est pas déterminé. Après huit semaines de procès, le 8 juin, la Cour, à travers un jury composé de simples citoyens, condamne M.Ntezimana à douze ans de réclusion, M.Higaniro à vingt ans, Mme Makangango à quinze ans de réclusion et Mme Mukabutera à douze ans. Ils comparaissent libres, ils sont arrêtés sur le champ. Entre *Loft Story* et *Qui veut gagner des millions ?*, les Belges découvrent la première expérience belge de justice universelle.

La compétence universelle

La règle de la compétence universelle repose sur un système qui offre aux tri-

bunaux de n'importe quel état où se trouve l'auteur d'une infraction, l'opportunité d'instruire cette dernière quel que soit le lieu d'exécution de celle-ci et la nationalité de son auteur ou de la victime. En gros, la compétence universelle permet de juger des infractions commises à l'étranger, par des étrangers contre des étrangers. S'appliquant aux infractions considérées comme très graves tels les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les génocides, les actes de tortures, etc., elle trouve son origine à partir de plusieurs traités et conventions internationaux signés par la Belgique (et de nombreux autres pays) dont notamment les quatre conventions de Genève de 1949 qui obligent les Etats à prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer des sanctions pénales aux personnes impliquées directement ou indirectement dans les infractions évoquées plus haut. Si la compétence universelle et la répression du droit international humanitaire ont été intégrées au sein de nombreuses législations nationales, notamment en Suisse,

en Suède, en Australie ou encore au Canada, le procès Rwanda place la Belgique loin devant les autres pays en matière d'application de ces dispositions internationales, même si de nombreux autres procès n'ont pas abouti ou sont toujours à l'instruction en Belgique et à l'étranger (procès Pinochet, procès contre les Khmers rouges, etc.).

Vers une justice internationale

La compétence universelle qui s'inscrit à travers les juridictions nationales coexiste avec d'autres instances susceptibles de punir les crimes reconnus par le droit international comme les tribunaux spécifiques propres à certains faits historiques (les tribunaux pénaux internationaux pour l'Ex-Yougoslavie et le Rwanda) ou encore la future Cour Pénale Internationale permanente, Cour qui aura la compétence universelle à un niveau international cette fois-ci. Mais justement cette dernière tarde à voir le jour, car plusieurs pays dont les Etats-Unis voient d'un très mauvais œil un tri-

bunal permanent et indépendant susceptible de juger n'importe quel chef d'Etat dans le cadre de ses fonctions ou à la retraite. En effet, que se passerait-il si quelques irakiens portaient plainte pour les 500 000 enfants décédés à cause de l'embargo américain sur le territoire irakien depuis 1991 ? Et si les algériens s'en prenaient au gouvernement français pour les nombreux faits de torture pendant la guerre d'Algérie (1954-1962) ? Et si les Serbes et les Kosovars portaient plainte pour l'usage de bombes à uranium appauvri (entraînant de nombreux cancers) pendant le conflit au Kosovo (mars - juin 1999) ? Les exemples sont légion, c'est bien le problème d'une justice universelle. ■

Jérôme Jamin

1 De nombreuses informations sont disponibles sur le site d'Avocats sans frontière (www.asf.be), notamment l'article d'Hugo Jombwe Moudiki sur " La Compétence universelle et le procès de Bruxelles ".



des livres dans la ville

LIBRAIRIE

PAX

4 - 8, PLACE COCKERILL, LIEGE, 04 223 21 46

DÉPORTATION D'HOMOSEXUELS

Emboitant le pas au mea culpa du Parlement allemand, trois députés belges, Zoé Genot (écolo), Jacques Simonet (PRL) et Yvan Mayeur (PS) viennent de déposer une résolution consacrant la reconnaissance des persécutions et déportations d'homosexuel-le-s sous le régime du IIIème Reich dès 1934 en Allemagne nazie. (voir ci dessous)

Sous Bismarck déjà le code pénal allemand stipulait " un acte sexuel contre-nature perpétré entre personnes de sexe masculin ou par une personne avec un animal est punissable d'emprisonnement. La déchéance des droits civils est également applicable "

Les nazis n'ont fait que renforcer cette loi en criminalisant ces relations. Les déportations vers les camps commençaient, sensées réprimer ces comportements par essence non-procréateurs car le Reich avait besoin de bons Aryens pour accroître sa population " pure race ". D'après les documents d'époque, environ 100.000 hommes furent arrêtés pour homosexualité dont une bonne moitié fut envoyée en prison, et près de 15.000 d'entre eux furent envoyés dans des camps de concentration, marqués du triangle rose sur pointe. Beaucoup n'en reviendront pas. Certains qui ne pouvaient affronter des réactions hostiles même de la part de co-détenus essayèrent de dissimuler la cause de leur déportation (voir l'excellente pièce

" Bent " de Martin Sherman, présentée récemment au théâtre Le Moderne à Liège).



Ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que beaucoup de survivants gays continuèrent, après la guerre, à être sujets de persécutions en Allemagne, car la loi criminalisant ces actes resta dans le code pénal. Certains furent même réarrêtés et réemprisonnés après la guerre. Le temps passé dans les camps de concentration fut même déduit du calcul de leurs pensions. Dans les années '50 et '60, le nombre d'arrestations pour homosexualité en Allemagne de l'Ouest fut aussi élevé que sous le régime Nazi.

Il fallut finalement attendre 1969 pour que l'Allemagne supprime le Paragraphe 175 de son code pénal. Et jusqu'à présent, les déportations d'homosexuels sont restées occultées, passées sous silence dans les livres d'histoire, comme si on voulait sciemment les effacer de la mémoire collective. Le seul mémorial semble être

l' Homomonument d' Amsterdam. Il est question d'aposer une plaque de marbre rappelant ces événements de sinistre mémoire à Bruxelles.

Le film " Paragraph 175 " de Rob Epstein et Jeffrey Friedman (1999) est sorti récemment pour le rappeler, au moment où le gouvernement allemand s'engage à dédommager ceux qui, jusqu'en 1969, furent lésés, voire persécutés par cette loi.

Aujourd'hui encore, dans de trop nombreux pays, l'homosexualité reste sévèrement réprimée, voire punie de la peine de mort. Le 12 janvier dernier, la FAGL [Fédération des Associations Gays et lesbiennes] organisait une conférence de presse réclamant à nos politiques le droit d'asile pour les homosexuel-le-s persécuté-e-s dans leur pays. Sur 200 pays, 80 criminalisent encore l'homosexualité, soit 40%, dont une douzaine appliquent toujours la peine de mort. ■■

Roland Pirard
Alliège asbl

RÉSOLUTION RELATIVE À LA RECONNAISSANCE DES VICTIMES HOMOSEXUELLES DU NAZISME

Chambre des Représentants de Belgique, 12/02/2001 (réf: DOC 50 1096/001)

Considérant que le siècle qui s'achève restera dans l'histoire comme l'un des plus meurtriers, du fait notamment des deux guerres mondiales. Plus particulièrement, les pratiques et l'idéologie barbares du régime nazi resteront dans toutes les mémoires.

Considérant qu'il faut impérativement rappeler une dimension souvent occultée de cette période, celle des déportations homosexuelles. Fort d'une administration spéciale chargée de la lutte contre l'homosexualité, le nazisme engendra une centaine de milliers de procédures et 50.000 condamnations pour " lubricité ", " onanisme " et " actes contre-nature ". Le paragraphe 175 du code pénal allemand, qui fondait légalement ces condamnations, demeura inchangé jusqu'en 1969. En août 1998, le Bundestag avait adopté une loi annulant une série de juge-

ments nazis, mais qui ne couvrait pas ceux prononcés contre les homosexuels, pourtant systématiquement poursuivis sous le Troisième Reich. Des milliers de condamnés furent déportés dans les camps en raison de leur homosexualité, la plupart d'entre eux en moururent. Il convient de leur rendre la place qui est la leur dans cet épisode sombre de l'histoire afin qu'ils ne subissent pas, dans l'oubli, les outrages de l'histoire contemporaine.

Considérant que le 7 décembre 2000, la chambre basse du Parlement fédéral allemand, le Bundestag, a officiellement présenté ses excuses à la communauté homosexuelle pour les persécutions subies sous le régime nazi et pour les condamnations appliquées en vertu du code pénal allemand jusqu'en 1969. Les députés se sont déclarés " persuadés[] que

l'honneur des victimes homosexuelles du nazisme doit être reconstruit ", et s'engagent en faveur d'un renforcement de la mémoire des événements subis par les homosexuels. Cette attitude s'inscrit dans la ligne des démarches d'excuses officielles publiques auxquelles on a pu assister récemment sur la scène internationale. Outre la portée symbolique du geste, il convient d'en souligner la dimension importante en terme de justice reconstructive.

Considérant que, de la même manière, les Pays-Bas ont dédié, à Amsterdam, un mémorial à la déportation homosexuelle.

Considérant qu'au-delà du combat pour rétablir la mémoire historique des événements, il s'agit également de saisir l'occasion de faire prévaloir une société plus tolérante envers ses minorités.

- Demande que les déportations homosexuelles pratiquées sous le régime nazi soient officiellement reconnues.
- Demande que, à ce titre, elles figurent dans les cours d'histoire dispensés par les établissements scolaires du Royaume, ainsi que dans les manuels scolaires qui constituent le support de cet enseignement.
- Demande que les groupements et associations représentatives d'homosexuels soient officiellement invités à participer aux commémorations publiques de la déportation.
- Demande au Gouvernement de présenter au Parlement un rapport sur l'identification des victimes homosexuelles du nazisme, ainsi que sur les possibilités d'indemnisation de leurs ayants droit et de leurs ayants droit moraux.
- Demande que la Belgique

mette à profit la présidence belge de l'Union européenne pour demander une étude inter-universitaire sur l'ampleur du phénomène de la persécution pratiquée par le régime nazi ainsi que par les fascismes historiques à l'égard de la population homosexuelle. ■■

**Yvan Mayeur (PS),
Zoé Genot (Ecolo),
Jacques Simonet (PRL)**

Référence bibliographique :
* Les hommes au triangle rose * de Heinz HEGER - édition Persona.

* Moi, Pierre Seel, déporté, homosexuel * de Pierre SEEL (autobiographie) - édition Calmann-Lévy.

* La déportation des homosexuels - onze témoignages * de Lutz VAN DIJK - édition H&O.

* An Underground Life * de Gad BECK (autobiographie) - édition University of Wisconsin Press.

Alliège asbl - Rue des Bayards, 45 - 4000 Liège - Tél : 04/228.04.77 - Courriel : courrier@alliège.be - Web : http://www.alliège.be

Centre
d'Action
Laique
de la
Province
de Liège



*Pour une société
progressiste,
juste et fraternelle...*

Centre d'Action Laique de la Province de Liège • 86, Bd d'Avroy - 4000 Liège • Tél. : 04 232 70 40



MAZOUT

Philippe BEUKEN



JUPRELLE
TROOZ

Tél./ Fax : 04/278.25.00
GSM : 0475/77.42.42

L'histoire résulte de rapports sociaux et de mouvements d'idées ou, pour les croyants d'une volonté divine. Pour l'extrême droite, elle est déterminée par des "forces occultes" qui complotent pour dominer le monde selon Jean-Yves Camus dans son petit livre de poche "L'extrême droite aujourd'hui". La théorie du complot repose sur une littérature abondante dont les célèbres "Protocoles" des sages de Sion, texte fondateur et fondamental de l'idéologie d'extrême droite et du mythe du "complot juif pour dominer le monde". Julien Dohet nous propose une analyse et un historique de ce document.

L'histoire d'un faux

Les protocoles des sages de Sion parurent pour la première fois, de manière partielle, dans le journal russe *Znamia* (le drapeau) le 26 août 1903. C'est cependant 17 ans plus tard qu'ils seront connus du grand public, via un éditorial du *Times* intitulé *Le péril juif, un pamphlet dérangeant. Demande d'enquête*, publié le 8 mai 1920. L'affaire fera grand bruit. Le 18 août 1921, Le *Times* fait amende honorable et publie le récit de Philip Graves, son correspondant à Constantinople, qui démontre preuves à l'appui que Les protocoles sont un faux grossier.

Pierre Ratchkovski dirige au début du xxe siècle les services de la police politique russe (*Okhrana*) en France. Orthodoxe ultra-réactionnaire, Ratchkovski imagine un plan pour convaincre le tsar qu'un complot judéo-maçonnique se cache derrière le courant libéral réformateur en Russie. La manœuvre vise tout particulièrement le comte Sergueï Witte. L'écriture d'un texte qui ouvrirait les yeux de Nicolas II sur la conspiration mondiale des Juifs est confiée vers la fin 1900 ou au début 1901 à un personnage trouble, exilé à Paris, du nom de Mathieu Golovinski. Ce dernier s'acquitte de sa tâche en plagiant largement le *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu*, un pamphlet contre Napoléon III publié par Maurice Joly à Bruxelles en 1864. Le texte terminé, il devait parvenir au Tsar par l'intermédiaire de Serge Nilus, un mystique russe qui était pressenti pour devenir son confesseur. Mais cette nomination ne se fait pas et Nilus garde le texte avant de le publier quelques années plus tard.

Une édition significative

Nous allons maintenant nous pencher sur le texte proprement dit. L'édition que nous avons utilisée est celle de 1934 chez Grasset. La préface écrite en février 1925 prétend faire le point sur les origines et la véracité du texte. En fait, Roger Lambelin s'attache à y démontrer le meaculpa du *Times*. L'introduction, après avoir démontré que les Juifs sont partout au pouvoir (Angleterre pour obtenir la Palestine, dans les banques, URSS grâce à leur création du bolchévisme...), revient sur l'historique du texte. Pour Lambelin, si l'origine est floue, il n'y a aucun doute que le texte est un document secret lié au congrès de Bâle de 1897. Laisant clairement transparaître qu'il est royaliste et catholique, l'auteur termine sa présentation du texte en expliquant que "(...) l'effondrement de la Russie, les clauses anormales de la paix, la création du super-gouvernement, appelé Société des Nations, l'établissement du judaïsme à Jérusalem, constituent la plus éclatante démonstration de la réalité du plan de conquête arrêté par les Sages de Sion."

Les *Protocoles* se divisent en 24 chapitres de longueurs inégales. À plusieurs reprises, des indices laissent supposer que l'on lit une série de leçons internes à une société secrète, ainsi de cette phrase : "Nous parlerons aujourd'hui du programme financier que j'ai réservé pour la fin de mon rapport, comme le point culminant et décisif de nos plans". Le mystère est entretenu par l'anonymat complet du conférencier et par des allusions, comme dans cet extrait, faisant preuve d'un grand cynisme, et parlant de

Un échec voué au succès

Les protocoles des sages de Sion

l'antisémitisme : "De nos jours, si quelques États élèvent des protestations contre nous, c'est sous la forme et sur notre désir et notre ordre, car leur antisémitisme nous est nécessaire pour gouverner nos petits frères. Je ne vous expliquerai pas cela plus clairement, car ce sujet a déjà été traité plus d'une fois dans nos entretiens." On le voit, le texte dévoile de manière crue le vrai pouvoir et les vrais objectifs de complotiers juifs, ainsi le professeur expliquant que "Nous avons devant nous un plan, dans lequel est exposée stratégiquement la ligne, dont nous ne pouvons nous écarter sans courir les risques de voir détruits les travaux de plusieurs siècles."

Plus profondément, *Les protocoles* présentent un monde déjà contrôlé par les Juifs qui agissent dans l'ombre grâce à la finance, à la Franc-maçonnerie, aux idées pernicieuses introduites sous le couvert de l'égalité et du progrès... En fait, et pour faire bref, le texte propose une vision totalement réactionnaire de la société et pourrait, *mutatis mutandis*, parfaitement sortir de la plume d'un disciple de Charles MAURRAS. C'est ainsi que la Révolution française est une des grandes étapes de la prise du pouvoir car : "Sous notre direction le peuple a détruit l'aristocratie qui était sa protectrice et sa mère nourricière naturelle, elle dont l'intérêt est inséparable de la prospérité du peuple. Maintenant que l'aristocratie est détruite, il est tombé sous le joug des accapareurs, des filous enrichis qui l'oppressent d'une manière impitoyable". Dans la même ligne, l'église catholique était évidemment un barrage face à l'athéisme et au socialisme, ce qui explique l'encouragement à son discrédit. Le Suffrage Universel est également une idée mise dans la tête du Peuple uniquement pour le diviser et faciliter son contrôle.

Nous terminerons ce bref survol du contenu des *protocoles des sages de Sion* en résumant la société qu'ils veulent mettre en place. Celle-ci est basée sur un système monarchique de droit divin totalement désintéressé, comme le dit très bien la fin du texte : "Le pilier de l'humanité en la personne du souverain universel de la sainte semence de David doit sacrifier à son peuple tous ses goûts personnels. Notre souverain doit être d'une irréprochabilité exemplaire." Le pouvoir sera un pouvoir fort, où la liberté de la presse sera factice, où les classes sociales seront quasi totalement hermétiques, et où l'enseignement ne



Dessin d'Olrac "Le ventriloque" paru le 11 octobre 1941 dans *L'ami du Peuple*, un journal antisémite dont le sous-titre est on ne peut plus significatif : hebdomadaire d'action raciste contre les forces occultes. La caricature du "Juif" est typique (voir mon article dans le dernier Aide-mémoire). Pendant la guerre, un des grands thèmes de la propagande antisémite fut de représenter le "Juif" comme le réel dirigeant du monde, ici manipulant comme des marionnettes Staline, Churchill et Roosevelt. La légende du dessin indique à ce sujet "On croit entendre Roosevelt, Churchill ou Staline... de fait, c'est toujours le juif qui parle !"

sera qu'endoctrinement. Au niveau religieux, "(...) nous ne reconnaitrons l'existence d'aucune autre religion que celle de notre dieu unique, avec lequel notre destin est lié parce que nous sommes le Peuple choisi et par lequel ce même destin est uni aux destinées du monde." Enfin, signalons que, après une critique de la liaison de la monnaie avec l'or et de l'endettement des pays, on a droit à une critique de l'industrialisation et la promesse d'un retour à la petite industrie car "un peuple qui s'occupe de petites industries ne connaît pas le chômage, il en est attaché à l'ordre existant, et par conséquent à la force du pouvoir."

Les raisons d'un succès

Le texte est un faux indiscutable dont la lecture ne peut sérieusement tromper personne. On peut donc s'étonner de son grand succès qui ne se dément toujours pas à l'heure actuelle. Nombreux sont encore ceux qui utilisent ce plagiat grossier qui aura un succès indiscutable dès l'entre-deux guerres. Henry Ford en

assurera la diffusion aux États-Unis tandis que Grasset s'en chargera en France. Les Nazis utilisèrent abondamment *Les protocoles* auxquels l'idéologue du parti Alfred Rosenberg consacra en 1923 *Les protocoles des Sages de Sion et la politique mondiale juive*. Après la guerre, les éditions dans toutes les langues et dans tous les pays vont se multiplier, notamment dans les pays arabes menacés par Israël, mais aussi auprès des militants noirs américains de la Nation of Islam, des catholiques intégristes, etc. En fait, les imprécisions du texte, comme pour les prophéties de Nostradamus, permettent de le faire coller à toutes les situations en leur donnant une explication simple et en désignant un bouc-émissaire. On se trouve ici devant un texte dont la supercherie a été démontrée depuis plus de 80 ans, avec des preuves irréfutables, mais qui est sorti du champ du rationnel pour celui de la croyance. Et là, comme pour la religion, les bonnes démonstrations ne suffisent plus...

Sources : nous nous basons sur trois articles consultables sur Internet et dont la rigueur est vérifiable. Le premier, écrit par Eric Conan et paru dans *L'Express* du 16.11.99 sous le titre *Les secrets d'une manipulation antisémite* se trouve sur le site www.fhdn.org. Ce site lutte contre le négationnisme via un réel travail de critique historique. Notre deuxième source est le dossier *Les Protocoles et le "complot juif"* réalisé par Paul-Éric Blanrue pour le site www.zetetic.org. Celui-ci reprend de nombreux écrits fort documentés sur des énigmes historiques, mais également sur la parapsychologie, les OVNI... Le dernier article, intitulé *Les Protocoles des Sages de Sion ou la fulgurante trajectoire d'un faux* provient du site de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (www.cicad.org) et était accompagné d'une bibliographie.

1 Les Essentiels Milan, 1997, p.48.

2 Ce terme désigne la colline de Judée sur laquelle Jérusalem a été construite. Utilisé très tôt dans la diaspora juive, il fut popularisé par Théodore Herzl.

3 Le nom de cette personne restera longtemps inconnu à cause de la suite de sa carrière. On ne sait trop comment Golovinski est député au Soviet de Petrograd en 1917 et

fondera peu avant sa mort en 1920 l'Institut de culture physique sur ordre de Lénine. C'est ce qui explique qu'il faudra attendre 1989 et la chute du mur pour que son nom et surtout son rôle ressorte des archives.

4 Les personnes intéressées peuvent le trouver en version intégrale sur un site de la franc-maçonnerie française : www.fm-fr.org. 5 "Protocoles" des sages de Sion. Traduits

directement du russe et précédés d'une introduction par Roger Lambelin. Avec une reproduction de la couverture de l'édition russe de 1912. (7e tirage), Paris, Grasset, 1934, XXXV-153 p.

6 p.XXXV.
7 p.125.
8 p.52.
9 p.5.

10 1868-1952. Chef de file de la droite monarchiste et catholique française nostalgique de l'Ancien Régime, Maurras était le dirigeant de *L'Action Française*. Ce parti et son journal marqueront profondément la vie politique française de la première moitié du xxe siècle. Aujourd'hui encore, c'est sous ce nom que se regroupent les monarchistes ultra-catholiques français.

11 pp.22-23.
12 p.158.
13 p.88.
14 p.147.

15 Pour se convaincre du plagiat, il suffit de lire PIERRE CHARLES, S.J., *Les Protocoles des Sages de Sion*, tiré à part de la *Nouvelle revue théologique* de janvier 1938,

NOUS Y ÉTIIONS !

A RETROUVAILLES,

● les 1^{er} et 2 septembre : le rendez-vous annuel liégeois des associations.

Au CONGRES EUROPEEN CITOYEN de Liège

● Le vendredi 21 septembre : manifestation "D'autres mondes en marche"

● Présence d'un stand des Territoires, les samedi 22 et dimanche 23 septembre au Sart Tilman (Ulg-amphithéâtre de l'Europe) et à la Caserne Fonck (rue Ransonnet)

A L'ODYSSEE DES QUARTIERS

● (Bressoux et Droixhe), les 27,28,29 et 30 septembre. Présentation de deux expositions pour ce rendez-vous de l'interculturalité.





Avec le soutien de la Présidence du Gouvernement wallon

ALE, ALG, SOCOLIE, SPI, AH, AIDE, SLF, AISH, INTRADEL, IILE, IALW

Dites non à l'intolérance ! Aidez «Les Territoires de la Mémoire».

Versez vos dons au n° de compte 096-2198140-44

Informations

Les Territoires de la Mémoire asbl
86 boulevard d'Avroy à 4000 Liège
Tél. : 04 232 01 04 - Fax : 04 222 27 74



Les 8 et 9 septembre, les Territoires de la Mémoire ont participé activement aux 13^{èmes} Journées du patrimoine.

Le parcours symbolique et le centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance ont reçu la visite de très nombreuses personnes très intéressées par cet itinéraire au fil des idées. Pour la circonstance, des découvertes guidées des vestiges de l'ancienne Citadelle de Liège et de l'Enclos National des fusillés étaient également proposées. Le lundi 10 était réservé à l'accueil d'une centaine d'élèves des enseignements fondamental et secondaire. Des représentants du Ministre régional wallon Michel DAERDEN ayant le patrimoine dans ses attributions ont également été reçus aux Territoires.

De très nombreuses associations socio-culturelles bénéficient des services de travailleurs employés sous des contrats dits "précaires". Sans ces travailleurs confrontés régulièrement à l'instabilité de leur emploi et à un avenir professionnel incertain, ces mêmes associations ne pourraient pas poursuivre leur action. Les plans de résorption du chômage se sont succédés et ont engendré des statuts très divers et inégaux pour plus de 40 000 agents. Harmoniser les statuts PRIME, FBIE, ACS, ..., mettre en place un cadre unique, renforcer les droits des tra-



vailleurs et informer ... c'est la priorité et le projet ambitieux de la Ministre de l'emploi du gouvernement régional wallon Marie ARENA. Elle est venue expliquer et présenter son nouveau plan aux travailleurs des Territoires. Par ce "contrat de confiance", la Ministre s'engage et se veut rassurante ... même si des doutes et des interrogations fondamentales subsistent. La Ministre a été positivement impressionnée par sa visite du Parcours symbolique et par l'action des Territoires. Elle a promis de revenir avec ses enfants.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES TERRITOIRES SAISON CULTURELLE 2001-2002

OCTOBRE

Café Ciné Mémoire (Cycle " Résistances ")

" Francisco Boix, un photographe en enfer ", un rescapé espagnol du camp de Mauthausen en Autriche retrouve les documents qu'il a cachés. De la guerre d'Espagne à la libération des camps, c'est le film poignant d'une vie de résistance. Le jeudi 25 octobre 2001 à 20 heures.

NOVEMBRE

● En mémoire de ...

Projet mené en partenariat avec les Jeunesses musicales de Liège. L'opéra *Brundibár* à l'ORW, une œuvre chargée d'histoire créée dans le camp ghetto de Theresienstadt destinée aux enfants et aux jeunes et prolongée par une visite aux Territoires de la Mémoire. Soirées tout public prévues. Du 12 au 16 novembre.

● Le mime : une nouvelle pédagogie pour aborder l'univers concentrationnaire et la Shoah : un cycle d'animations pour les groupes scolaires et pour préparer la visite du Parcours symbolique. Un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement / Régionale de Liège. Du 19 au 30 novembre.

● Deux expositions au MAMAC du 30 novembre 2001 au 13 janvier 2002 :

" Je vous tisse un linceul ", œuvres du peintre Rosemarie Koczj (Outsider Art) et " Triangles rouges " première exposition didactique des Territoires de la Mémoire.

DECEMBRE

● Expositions au MAMAC Liège

Café Ciné Mémoire (Cycle " Résistances ")

" Paragraphe 175 " Accepter et affirmer sa différence, c'est aussi résister. Le film ose parler de l'homosexualité et d'un certain article du code pénal allemand. En partenariat avec le théâtre Le Moderne. Le jeudi 20 décembre 2001 à 20 heures.

● Exposition aux Territoires, " Dessins et Poèmes des enfants du Ghetto de Terezin ", CID asbl

● Parution de la revue AIDE-MEMOIRE n° 19

JANVIER

● Expositions au MAMAC Liège

FEVRIER

Café Ciné Mémoire (Cycle " Résistances ")

" La maison aux esprits ". La fille d'Allende raconte la résistance héroïque de son père face à ce qui a été l'une des dictatures la plus dure de l'après-guerre. Le jeudi 21 février 2002 à 20 heures.

● " Traces de Mémoires ", reprise du projet aboutissant sur un voyage à Mauthausen et Dachau par 30 délégués de 10 établissements d'enseignement secondaire. En partenariat avec P et V Assurances.

MARS

● Exposition aux Territoires : " Palestine, entre le bleu du ciel et le sable de la Mémoire "... quatre photographes pour la paix exposent. En partenariat avec la CGSP et l'Union Liégeoise pour la Défense de la Paix.

Café Ciné Mémoire (Cycle " Résistances ")

" L'aveu ". Un Yves Montand exceptionnel pour raconter une période très noire de l'ex Yougoslavie. Le jeudi 21 mars 2002 à 20 heures.

● Parution de la revue AIDE-MEMOIRE n° 20

AVRIL

Café Ciné Mémoire (Cycle " Résistances ")

" Lucie Aubrac ", un film émouvant qui relate avec beaucoup de vérité la vie d'un couple exemplaire qui a osé résister à l'occupant et au nazisme. Le jeudi 25 avril 2002 à 20 heures.

MAI

Café Ciné Mémoire (Cycle " Résistances ")

" Femmes machines ". Un film documentaire sur le rôle et la résistance des ouvrières féminines de la FN. En partenariat avec les Femmes Prévoyantes Socialistes et la CGSP. Le jeudi 23 mai 2002 à 20 heures.

● 8 mai : Colloque sur le négationnisme " Prédicateurs de Mémoire ! " en partenariat avec le Foyer Culturel Juif.

● Exposition aux Territoires " CORRESPONDANCE DU GHETTO " de l'artiste C.GOLDBERSZT.

JUIN

● Parution de la revue AIDE-MEMOIRE n° 21

CAFE CINE MEMOIRE - CYCLE RESISTANCES

" Café Ciné Mémoire " est un concept qui conjugue ciné-club présentant des œuvres cinématographiques originales, espace de parole et d'échanges et exploration du souvenir.

P.A.F. :

200 BEF (4,96 €) - 10 % de réduction sur présentation de la carte de membre de l'année en cours.

Les réservations peuvent s'effectuer par téléphone au secrétariat des Territoires.

www.territoires-memoire.be

Aide-Mémoire Publication trimestrielle du Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance • Aide-Mémoire est la revue des membres de l'ASBL " Les Territoires de la Mémoire " • Président : Charles Colin • Directeur : Jacques Smits Boulevard d'Avroy, 86 - 4000 Liège • Coordination et cellule pédagogique : 04 232 70 65 • Secrétariat et administration : 04 232 01 04 • Accueil et réservations visites : 04 232 70 60 • Centre de documentation : 04 232 70 62 • Fax : 04 222 27 74 • e-mail : accueil@territoires-memoire.be • http : // www.territoires-memoire.be • Revue membre de l'Association des revues Scientifiques et Culturelles http://www.warsc.be

Editeur responsable : Charles Colin • Directeur de la publication : Jacques Smits • Coordination générale : Philippe Marchal • Rédacteur en chef : Jérôme Jamin • Comité de rédaction : Jean-François Bachelet, Nicole Gérard, Jérôme Jamin, Philippe Marchal, Michel Recloux • Rédaction et coordination : Daniel Chevron, Jean-Marc Croughs, Régine Fassotte, Philippe Marchal, Michel Recloux et Jamila Tiza • Infographie et mise en page : Héroufousse sprl - Polleur • Réalisation et impression : Groupe Graphique Chauveheid • Ont participé à ce numéro : Jeanne Bolland, Jean-Michel Leclercq, Florence Grasse, Roland Pirard, Julien Dohet

Toute reproduction, même partielle, de ce trimestriel est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.

